

# Atlas de la biodiversité intercommunale

## Dinan Agglomération

# INVENTAIRES ENTOMOLOGIQUES

Février 2023



**Réalisation de l'étude :**

Inventaires de terrain : Cédric Alonso

Rédaction : Cédric Alonso

Identification des spécimens : Cédric Alonso

Crédits photo : Cédric Alonso

Février 2023

## Interlocuteurs

### Porteur de Projet

# DINAN

## AGGLOMÉRATION

8, boulevard Simone Veille, 22106 DINAN Cedex  
CS 56357  
Tél : 02 96 87 14 14

### Partenaire technique



4 allée du château - Léhon, 22100 Dinan  
Tél : 02 96 82 31 78  
[contact@coeuremaude.org](mailto:contact@coeuremaude.org)

### Partenaire financier



#### DIRECTION REGIONALE BRETAGNE

84, rue de rennes, 35510 Cesson-Sévigné  
Tél : 02 23 45 06 06  
[dr.bretagne@ofb.gouv.fr](mailto:dr.bretagne@ofb.gouv.fr)

### Prestataire

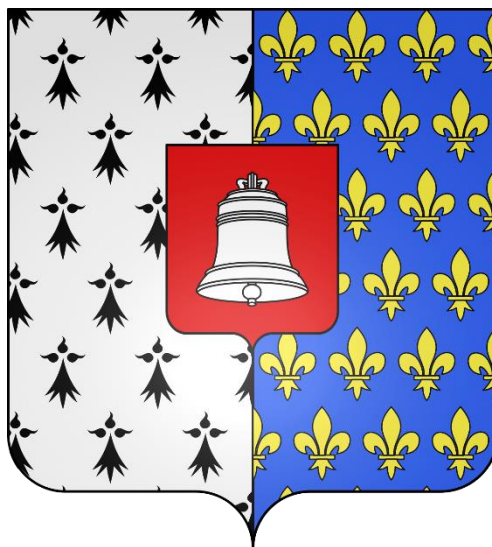


**ROSALIA expertise** : Bureau d'étude spécialisé en entomologie  
17, rue du Bourguet, 34230 Le Pouget  
Tél : 06 23 74 90 44  
[contact@rosalia-expertise.com](mailto:contact@rosalia-expertise.com)  
[www.rosalia-expertise.com](http://www.rosalia-expertise.com)  
Siret : 498094630 00023

# Atlas de la biodiversité intercommunale Dinan Agglomération

## Inventaires entomologiques et préconisations de gestion

### Commune de Saint-Cast-le-Guildo

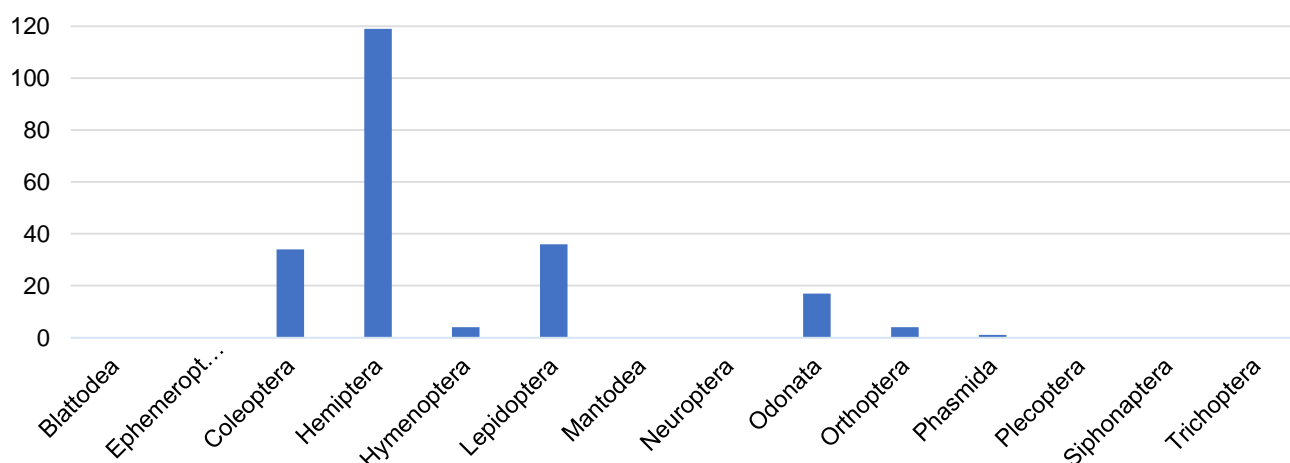


# I. Saint-Cast-le-Guildo

## I.1 Données historiques

Un total de **820 données** d'insectes a été analysé pour la commune de Saint-Cast-le-Guildo. Les jeux de données représentent **215 espèces** réparties comme suit :

- Coleoptera : 34 espèces.
- Hemiptera : 119 espèces.
- Hymenoptera : 4 espèces.
- Lepidoptera : 36 espèces.
- Odonata : 17 espèces.
- Orthoptera : 4 espèces.
- Phasmida : 1 espèce.



**Figure 1.** Graphique de répartition des données historiques par groupe taxonomique (Saint-Cast-le-Guildo).

## I.2 Données nouvelles

Les prospections de terrain ont permis d'apporter **202 données nouvelles** pour la commune de Saint-Cast-le-Guildo. Ces données concernent **44 espèces**.

La carte en suivant indique les lieux qui ont fait l'objet des inventaires.

Face au grand nombre de données historiques et d'espèces recensées, nous avons focalisé les prospections sur les Coléoptères des laines de mer et les Coléoptères coprophages afin d'apporter des données nouvelles sur ces groupes sous prospectés.

**SAINT-CAST-LE-GUILDO**



**Expertise entomologique**

Réalisation : Rosalia-expertise - 2022  
Données : Rosalia-expertise - 2022  
Fond de plan : BD ORTHO©



**Rosalia-expertise**

*Bureau d'étude naturaliste*

17, rue du Bourquet - 34230 Le Pouget  
33 (0) 4 23 74 00 44  
contact@rosalia-expertise.com  
www.rosalia-expertise.com

**Figure 2.** Carte de localisation des secteurs prospectés sur la commune de Saint-Cast-le-Guildo.

## Saint-Cast-le-Guildo : les laisses de mer

On considère comme laisses de mer les différents matériaux qui sont déposés par les marées sur la plage : algues, bois échoués, déchets anthropiques (plastiques, cordages ...) et cadavres. Cet écosystème possède plusieurs caractéristiques propres :

- C'est un milieu transitoire accueillant à la fois la faune marine et terrestre.
- Il est dépendant des apports organiques provenant pour la plupart de l'océan, d'où sa fragilité vis-à-vis des opérations de nettoyage réduisant ou supprimant cet apport (Dauphin, Duverger & Laguerre, 1995).
- C'est un habitat linéaire, " un étroit ruban de plusieurs milliers de kilomètres de long mais de quelques décimètres de large seulement " (Debout & Spiroux, 2000).

Quatre secteurs ont fait l'objet de ces prospections ciblées, les cartes ci-dessous indiquent leurs localisations précises.



la plage de Quatre Vaux



la plage de la Mare



la plage de la Fresnaye



le Port Saint-Jean

**Tableau 1.** Liste des espèces observées en 2022 à Saint-Cast-le-Guildo (les laisses de mer).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille
<b>COLEOPTERA (Coléoptères)</b>		
<b>Actocharis readingii Sharp, 1870</b>		Staphylinidae
<b>Acupalpus flavicollis (Sturm, 1825)</b>		Carabidae
<b>Aleochara obscurella Gravenhorst, 1806</b>		Staphylinidae
<b>Aleochara verna Say, 1833</b>		Staphylinidae
<b>Anthicus tristis W.L.E. Schmidt, 1842</b>		Anthicidae
<b>Atheta vestita (Gravenhorst, 1806)</b>		Staphylinidae
<b>Cercyon depressus Stephens, 1829</b>		Hydrophilidae
<b>Cercyon littoralis (Gyllenhal, 1808)</b>		Hydrophilidae
<b>Hypocaccus dimidiatus (Illiger, 1807)</b>		Histeridae
<b>Hypocaccus rugifrons (Paykull, 1798)</b>		Histeridae
<b>Phaleria cadaverina (Fabricius, 1792)</b>		Tenebrionidae
<b>Phylan pilipes (Herbst, 1797)</b>		Tenebrionidae
<b>Quedius simplicifrons Fairmaire, 1861</b>		Staphylinidae
<b>Remus sericeus Holme, 1837</b>		Staphylinidae

Nous avons recherché les deux espèces de Carabidae intertidaux emblématiques de la zone d'estran (*Aepus robinii* et *Aepus marinus*) sans résultats. De même des recherches du Grillon maritime (*Pseudomogoplistes vicentae*) ont été effectuées dans les secteurs rocheux en vain.



***Hypocaccus dimidiatus* (Illiger, 1807)**



***Phaleria cadaverina* (Fabricius, 1792)**



## Préconisation de gestion :

- Tout enlèvement mécanique de la laisse de mer est à proscrire. Si un retrait total doit être envisagé, il convient qu'il le soit sur la portion de plage la plus réduite possible afin de permettre aux invertébrés de recoloniser rapidement les nouvelles laisses, ponctuel dans le temps (une fois dans l'année par exemple) en dehors de la période estivale et dispersé dans l'espace.

- Si besoin, le nettoyage raisonné des plages réalisé manuellement, permet de retirer les macrodéchets d'origine humaine tout en préservant les laisses de mer.

- Entretenir dans le temps les « bacs à déchets » afin de sensibiliser les usagers (cf. photo ci-contre).



**Photo 1.** Protocole d'échantillonnage des laisses de mer sur la plage de la Fresnaye (Saint-Cast-le-Guildo).

## Saint-Cast-le-Guido : les prairies pâturées



De nombreuses prairies pâturées (essentiellement par des chevaux) ont été prospectées à la recherche des Coléoptères coprophages (cf. carte ci-dessus).

**Tableau 2.** Liste des espèces observées en 2022 à Saint-Cast-le-Guido (les prairies pâturées).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille
<b>COLEOPTERA (Coléoptères)</b>		
<b><i>Acrossus rufipes</i> (Linnaeus, 1758)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Calamosternus granarius</i> (Linnaeus, 1767)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Cercyon sternalis</i> (Sharp, 1918)</b>		Hydrophilidae
<b><i>Colobopterus erraticus</i> (Linnaeus, 1758)</b>	Scarabée erratique	Scarabaeidae
<b><i>Melinopterus prodromus</i> (Brahm, 1790)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Onthophagus coenobita</i> (Herbst, 1783)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Onthophagus similis</i> (Scriba, 1790)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Onthophagus vacca</i> (Linnaeus, 1767)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Oxyomus sylvestris</i> (Scopoli, 1763)</b>		Scarabaeidae
<b><i>Sericotrupes niger</i> (Marsham, 1802)</b>	Géotrupe noir	Geotrupidae
<b><i>Sphaeridium bipustulatum</i> Fabricius, 1781</b>		Hydrophilidae

### Préconisation de gestion :

- Sensibiliser les propriétaires sur le fait de ne pas vermifuger à outrance et de ne pas faire un usage systématique et régulier de molécules anti-parasitaires qui sont particulièrement néfastes pour les bousiers. Certaines molécules de vermifuges ou d'anti-parasitaires externes (ivermectine, lactones macrocycliques, pyrethrinoides, phényothiazine, coumaphos, pipérazine, dichlorvos) sont très toxiques et entraînent une mortalité très importante dans les populations de coprophages.

# Atlas de la biodiversité intercommunale Dinan Agglomération

## Préconisations générales



## II. Préconisations d'ordre général en faveur de l'entomofaune

### Les boisements et les systèmes forestiers

- Toujours conserver les arbres âgés ou présentant des cavités.
- Laisser sur place les arbres déracinés ainsi que le bois mort sur pied. De nombreuses espèces saproxyliques n'utilisent que le bois mort sur pied pour leur reproduction.
- Varier, si possible, le positionnement des bois morts (ombre, soleil, debout, au sol, etc.). En effet, plus les situations seront diversifiées et plus il se créera de micro-habitats particuliers.
- Lutter contre les espèces invasives.

### Les bords de route et les systèmes prairiaux

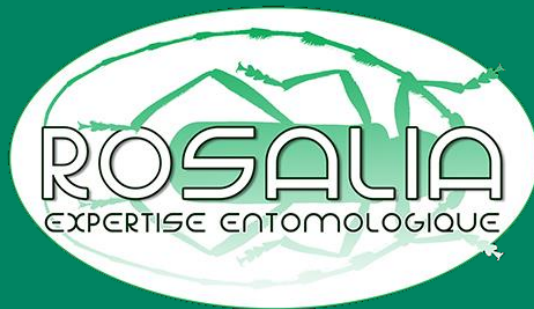
- Si intervention, favoriser une fauche tardive en n'intervenant qu'au début de l'automne afin de permettre aux plantes et aux insectes d'accomplir leur cycle naturel.
- Conserver quelques bandes enherbées.
- Proscrire les intrants.

### Les zones humides

- Éviter d'intervenir pendant les périodes d'émergences (d'avril à septembre).
- Si intervention, conserver intacte au moins une partie du milieu (par exemple agir sur une seule berge ou sur une seule section de berge dans un premier temps puis agir sur les autres sections les années suivantes).
- Éviter les interventions radicales.
- Maintenir au maximum la végétation le long des cours d'eau en laissant des bandes enherbées d'au minimum 1 à 2 m de large le long des rives afin d'offrir des zones d'alimentation et de maturation aux libellules. Ces bandes pouvant être discontinues.
- Éviter le dessouchage des arbres sur les berges (les racines sont très importantes pour les émergences car les larves ont tendances à s'y fixer pour effectuer leur nymphose).
- Alternier – si possible - des zones d'ombre et de lumière.
- Varier l'aspect des berges (pente, hauteur, etc.).

### L'éclairage en milieu urbain

- Proscrire les éclairages à incandescence au profit des LED.
- Opter pour des dispositifs dont l'éclairage n'est orienté que vers le sol.
- Couper l'éclairage de 23h à 5h du matin ou conserver uniquement les points lumineux indispensables pour la sécurité des usagers.



# Rosalia-expertise

*Bureau d'étude naturaliste*

17, rue du Bourguet – 34230 Le Pouget

+ 33(0)6 23 74 90 44

[contact@rosalia-expertise.com](mailto:contact@rosalia-expertise.com)

[www.rosalia-expertise.com](http://www.rosalia-expertise.com)